



# Confédération Ornithologique Mondiale

Président Général, Carlos Fernando RAMÔA,

Réf. : PG2018-36

PÓVOA DE VARZIM le 18 août 2018

Cher Messieurs

**Présidents des Entités Nationales COM (Pays-membres)**

Et p.c.

A Madame et Messieurs les Membres du Comité Directeur C.O.M.

Aux Messieurs les Membres du Comité-Exécutif de l'OMJ

Messieurs les membres éleveurs et exposants de la COM

Chers messieurs

Le Mondial COM 2018 organisé à Cesena Italie dans le mois de janvier a été un moment d'extrême joie et contentement pour tous ceux qui aiment la COM, et qui trouvent dans notre confédération les références principales de son hobby, l'élevage d'oiseaux domestiques, la participation aux concours et par conséquent le sentiment d'appartenance à une grande famille, la famille COM, qui a déjà, depuis de nombreuses années, occasionné d'excellents moments de convivialité et amitié.

Mais comme dans toutes les familles, quelques fois il ya des problèmes. Cela a été le cas dans et après les opérations de délogement des oiseaux à ce dernier Mondial, avec une absence de respect des règles de délogement et principalement la disparition d'oiseaux exposés...

Bien que le non-respect des règles de délogement et une absence des conditions idéales de sécurité et vigilance dans le hall de l'exposition après la fin du délogement des oiseaux italiens ont été une situation vérifiée à Cesena, la disparition d'oiseaux qui après, se sont trouvés dans les cageots d'autres éleveurs ou convoys, constituent un problème très triste et très grave.

**Vous trouverez en annexe a cette lettre les faits qui ont été constatés et les actions que le Comité Directeur a pris en avril, après l'investigation des actions de trois éleveurs portugais.**



# Confédération Ornithologique Mondiale

Président Général, Carlos Fernando RAMÔA,

Dans sa dernière réunion à Montevideo, le Comité Directeur de la COM a confirmé les sanctions appliquées.

Pour ne pas laisser aucune doute sur la l'application des sanctions et sa motivation on précise que :

- a) les trois éleveurs accusés n'ont pas respecté les règles de délogement : Sobral et Jesus ont délogé eux-mêmes ses oiseaux et l'éleveur Carlos Moia a fait sortir ses cageots du hall de l'exposition au hall de la bourse et retour avant de le ramener aux convoyeurs.**

Pour cette infraction la COM leur a accordé le sursis sur la suspension d'une année. Ce sursis a été motivé par l'absence générale de sécurité et de séparation entre les halls de l'exposition et de la bourse et du fait de que leur présence dans les halls a été autorisé par des éléments du Comité Organisateur, certainement motivée par une déclaration de disponibilité manifestée par ces éleveurs pour aider dans le délogement des oiseaux.

Beaucoup d'autres éleveurs étaient aussi présents pour « aider » dans le délogement.

Cette situation n'est pas nouvelle, dans les mondiaux cela se passait avec beaucoup de personnes.

Avec la punition et le sursis on a voulu faire savoir que pour le futur cette situation ne peut plus être acceptée et sera punie sévèrement.

Avec l'affirmation de cette situation nous ne voulons pas du tout simplement critiquer ou condamner le Comité Organisateur du Mondial ou les bénévoles qui ont travaillé beaucoup pour sa réussite.

Totalement au contraire ! Et seulement ceux qui ne connaissent la réalité du travail de la COM à Cesena ou n'ont pas vécu toute la durée du Mondial peuvent l'imaginer.

Nous ne devons pas cacher les problèmes.



# Confédération Ornithologique Mondiale

Président Général, Carlos Fernando RAMÔA,

La critique va conjointement à la COM : à son Comité Directeur, et principalement à son Président-Général qui est le principal responsable du Mondial. Et le Mondial est fini seulement quand tous les oiseaux sont délogés par tous les convoyeurs.

Nous avons donc l'obligation de changer le système et faire respecter les règles de délogement des oiseaux, même si cela va provoquer des délais et plus de travail pour les convoyeurs.

Le Comité Directeur a déjà pris des décisions qui vont changer la méthode de délogement des oiseaux, les horaires de travail, l'obligation d'identification de toutes les personnes qui délogent ou aide au délogement de tous les oiseaux, et aussi la création de règles pour le transfert d'oiseaux inscrits au Mondial entre les pays-membres.

Aussi, pour le Mondial 2020, le tableau de nomination des convoyeurs a été changé, avec une augmentation du nombre de convoyeurs par pays, pour permettre un travail plus équilibré.

Cela étant, une chose très différente est que :

**b) de l'enquête conduit nous pouvons conclure que Vitor Jesus et Nuno Sobral sont intervenus dans la disparition des oiseaux de Jose Bañares exposés au mondial de Cesena 2018.**

et

**c) de l'enquête conduit, nous pouvons conclure que l'éleveur Carlos Moia a délogé ses oiseaux en présence d'un convoyeur autorisé.**

**Nous ne pouvons pas conclure de son intervention dans la disparition des oiseaux de Jose Bañares exposés au mondial de Cesena 2018.**

Tous les cageots de ces éleveurs ont été à la garde et sous la responsabilité des convoyeurs pendant plus de 2 jours après le délogement, jusqu'à l'arrivée à Lisbonne, au centre de distribution prévu.

Par conséquent les éleveurs **NUNO SOBRAL (souche PT-AX74) et VITOR JESUS (souche PT-BN49) ont été suspendus pour une durée de 9 (neuf) années, dans toutes les activités de la COM.**



# Confédération Ornithologique Mondiale

Président Général, Carlos Fernando RAMÔA,

Le Comité Directeur de la COM, en considérant aussi que le vol constitue un crime, se réserve le droit de prendre d'autres mesures après la conclusion du processus judiciaire déposée aux instances policières et judiciaires italiennes.

De plus, nous réfutons toutes accusations d'inaction, partialité ou disproportionnalité dans ce processus, et nous voulons affirmer, cependant, que la COM et son Comité Directeur ont pris les mesures possibles et nécessaires et n'hésiteront pas à le faire à nouveau dans le futur.

Aussi nous voulons affirmer que jamais nous ne punirons quelqu'un sans preuve concluante !

Par contre, le Comité Directeur a déjà formulé une proposition de code déontologique et une autre pour un Règlement Disciplinaire COM plus précis, avec l'objectif de faire respecter les règles de notre famille COM.

Le Président-général de la COM est disponible pour tout éclaircissement trouvé nécessaire par toutes entités policières, judiciaires ou autres sur ce processus, son intervention, ses décisions ou les décisions du Comité Directeur de la COM.

En souhaitant que tous les membres prennent conscience de ces faits graves, qui portent atteinte à la famille COM tout entière et en attendant de vous retrouver lors de nos prochaines expositions, je vous assure de mon entier dévouement et vous adresse mes très amicales salutations.

**Le Président Général, Carlos Fernando RAMÔA,**